



Procès Verbal du 1^{er} conseil d'école 18 octobre 2024 Ecole élémentaire Saint Claude Besançon

Début de séance : 18h00

Présents (P) ou excusés (exc)

IEB B3	Mme BAÏRI	exc
--------	-----------	-----

directeur et enseignantes/enseignants	M. GIROD	x	Mme BERTHET	x	Mme BOIGET	exc	Mme BOTTON	x
	Mme CHAMBELLAND	exc	M. CRETIN		Mme FISCHER	x	Mme TREAND	exc
	Mme GIROZ	x	Mme MARCHAND		M. GUILLAUME	x	Mme CIROU	x
	Mme BELIARD	x	Mme DAVID	x	Mme MOUREAUX	x	Mme MASNADA	
	M. GIRARDIN	x	Mme VUITTON	x	Mme BERODIER	x		

Parents élus titulaire ou remplaçant	Mme GIRARDET	x	Mme SALEM	x	Mme MARIAUX	exc	Mme DERRICHE	x
	Mme DIDIER	x	Mme DEMBELE	x	Mme ARRIGONI	x	Mme SILVA	x
	Mme SAUNIER-PILARSKI	x	Mme WEBER	x	M. RENAUD	x	M. AHMADOU	x
	M. HAKKAR		Mme GUILLEMIN	x	Mme AMINEAU	x		

Mairie (conseiller municipal)	M. COUDRY	x	Périscolaire	M. BEN SAID	x
-------------------------------	-----------	---	--------------	-------------	---

secrétaire de séance : Mme Fischer

POINTS ABORDES / ORDRE DU JOUR:

1. Installation du nouveau conseil d'école.

Un tour de table est effectué. Les présents sont remerciés, certains absents excusés. Un document sur le rôle et le fonctionnement du conseil d'école a été transmis par mail aux différents membres.

Information date des prochains conseils d'école. Les prochains conseils d'école auront lieu à 17h30 au lieu de 18h (pas d'opposition).

Conseil d'école n°2 : mardi 11 mars 2025 à 17h30

Conseil d'école n°3 : mardi 24 juin 2025 à 17h30

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

L'école est composée de 12 classes et un dispositif ULIS donc 12 parents titulaires et 12 suppléants possibles. Cette année, une seule liste qui contenait 15 noms a été présentée. Vote réalisé uniquement par correspondance.

Parmi les 418 inscrits sur la liste électorale (rappel : tout parent est électeur), il y a eu 218 votants dont 55 votes blancs ou nuls.

Le taux de participation est de 52,15 %, stable par rapport à l'an dernier (52,33). Dommage qu'une vingtaine d'enveloppes n'aient pas pu être prises en compte (absence de signature, absence d'enveloppe blanche, ...)

Merci aux parents qui ont pu venir aider à la mise sous enveloppe et au dépouillement.

3. Retour sur le 3ème conseil d'école de l'année 2023/2024

Réponse de la Mairie aux demandes de travaux: Lecture par M. Coudry

- *Peinture de la classe CPA (+ éventuelles autres salles de classe) :*

Cette demande est transmise au département Architecture et Bâtiment pour étude et chiffrage.

- *Infiltration d'eau dans la salle du rased :*

Cette remarque est prise en compte par le technicien de secteur. Cependant, toute demande de ce type doit être effectuée via Gécé.

- *Besoin d'un panneau d'affichage plus grand :*

Programmation de pose d'une vitrine extérieure normalisée avant les vacances d'automne.

Pose réalisée.

- *Demande de construction de toilettes dans l'ancien bâtiment :*

La conception du bâtiment ne permet pas d'envisager de sanitaires dans cette partie de l'école.

- *Rideau de la salle CM2B abîmé :*

Ce dysfonctionnement est pris en compte par le technicien de secteur du Département Architecture et Bâtiment.

La demande est en cours d'étude et de chiffrage.

Une proposition temporaire serait de récupérer le rideau de la salle d'atelier (salle à côté) si compatible.

Remarque concernant les salles de l'ancien bâtiment: la température peut atteindre les 31,5°C dans les 2 salles (mesuré les années précédentes)

Les autres salles peuvent également être concernées par des chaleurs excessives. M. Coudry: Est-ce que des voiles solaires pour créer des zones d'ombre pourraient permettre de limiter ces excès de chaleur ?

4. Règlement intérieur de l'école.

Il n'y a pas de proposition de modification du règlement intérieur de l'école.

Votes contre : 0 abstention : 0

Le règlement est adopté à l'unanimité oui

5. Point sur la rentrée scolaire : effectifs, organisation et équipe pédagogique (classes/enseignants, AESH, ...)

Actuellement, il y a 271 élèves, 3 arrivées sont prévues après les vacances en CM1, CE2, et CE1. Ce qui donnera 274 élèves après les vacances. Le foyer des Hauts de Saint Claude devrait réintégrer leurs nouveaux bâtiments dans le quartier. Quelques enfants, entre 2 et 5, devraient arriver dans notre école, mais peut être d'ici les prochaines vacances.

Ci-dessous la répartition pédagogique actuelle :

Par classe	CPA	CPB	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B	CM2C
	23	23	21	23	21	23	23	23	23	23	23	22
Dont ULIS		1		1		1	1		1	2	2	2

Effectifs par niveaux	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total avec Ulis
	52	48	57	46	68	271
Dont ULIS	1	1	2	1	6	11

Nous avons également 1 AESH co pour le dispositif ULIS et nous devrions en avoir un ou une pour de l'aide individuelle mutualisée. Avec des dossiers MDPH en attente.

- Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont en cours. Il semblerait qu'il y ait 24 élèves de GS de Saint Claude et 24 de Camus qui viendraient potentiellement ici soit 48 futurs CP, pour 68 CM2 qui pourraient quitter l'école élémentaire (sauf si maintien). Ces données sont encore à affiner.

6. Dispositifs divers

- RASED
 - nouvelle psychologue de l'éducation nationale: Mme Testault remplace Mme Simonin partie à la retraite
 - 1 enseignante spécialisée, Mme Berodier. travaille avec les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, à raison de 2 fois 3/4 d'heure hors de la classe. Les prises en charge d'élèves (cycle 2) débiteront après les vacances.
 - 2 réunions de synthèse sont organisées par année pour coordonner les prises en charge et les besoins.
- ULIS
 - 11 élèves cette année, car 1 élève n'est pas venu. 1 arrivée est prévue le 4 novembre. C'est un dispositif pour des enfants en situation de handicap troubles cognitifs. Les enfants sont inscrits dans leur classe de référence et reviennent dans le dispositif pour les matières qu'ils ne peuvent pas suivre dans leur classe. Parfois, l'enseignante spécialisée, coordinatrice UliS, est en co-intervention dans la classe de référence de certains enfants du dispositif.
 - 1 AESH co est en renfort sur le dispositif ULIS. Elle peut accompagner certains élèves dans leur classe de référence.
- APC (organisation)
 - horaires selon les classes en fonction des services de cantine : il s'agit d'apporter de l'aide pour les difficultés d'apprentissage, encadrée par les enseignants des classes, sur proposition, avec accord des parents
- Stage de réussite
 - il pourra y avoir des stages de réussite pendant les vacances (groupes de 9). Sur 4 matinées de 3H. Sur proposition des enseignants. Les stages auront lieu à l'école Saint-Claude.
- Evaluations nationales
 - toutes les classes ont passé des évaluations entre le 9 et le 20 septembre. Une analyse permettra d'orienter les apprentissages.

7. Evaluation d'école

- Tout le secteur du collège Camus est en évaluation cette année. Il s'agit de faire le point sur le fonctionnement des établissements, pour en dégager les points forts ainsi que des points de fragilité qu'on pourrait améliorer. Ce processus compte 3 phases :
 - Phase 1 : Phase d'autoévaluation avec rédaction d'un rapport d'autoévaluation. Les parents pourront être sollicités pour un sondage quant au fonctionnement de l'école, les élèves éventuellement aussi (cf sondage pHARe).
 - 2ème phase : phase d'évaluation réalisée par une équipe d'évaluateurs externes. Des parents, parents élus, enfants, enseignants, personnels périscolaire et autres partenaires pourront être entendus pour échanger sur leurs ressentis concernant l'école : objectifs : mettre en évidence ce qui fonctionne bien, et les fragilités éventuelles.
 - 3ème phase : rédaction d'un rapport d'évaluation avec temps de restitution, avec propositions éventuelles d'amélioration du fonctionnement.
- Toutes les heures dédiées à notre formation sont prises par cette grande étape d'évaluation.

8. Les projets et activités de l'école (projet d'école et les projets de classe en lien avec celui-ci).

- Une réflexion pourra être menée pour améliorer l'utilisation de la cour de récréation en impliquant les élèves.
- Le projet d'école se poursuit.
- Plan pHARe et climat scolaire : attentes comportementales intervention en CM2 de Mme Testault + questionnaire CE2 CM1 et CM2 sur le harcèlement
- Arbre jumeau dans la cour (jumeau avec un arbre de la place de la Révolution)
- Parcours sportifs : chaque classe aura au minimum un parcours sportif durant cette année.
- Parcours culturels : plusieurs classes bénéficient d'un parcours culturel cette année. (CM2C: production d'un document musical, CP/CE1: découverte du cinéma avec le centre image, CM1B: écoute ton quartier, CE2B: Si on montait un groupe, CE1: au carrefour des mots, du corps et de la

musique, CE2A: cirque à l'école avec Pagnozzo, CM2B: Viens je t'emmène avec les musées du temps et des beaux arts.

- problématique soulevée pour les parcours culturels: les transports: il y a bien des transports proposés et pris en charge par la Mairie, mais ce sont des bus de ville: Parfois, c'est compliqué selon le lieu et le temps disponible. un bus affrété serait plus sûr et sécurisant. Serait-il possible de négocier un bus affrété avec participation Mairie et complément coopérative ?
- école et cinéma : 6 classes : CPA, CPB, CP/CE1, CE1, CE1/CE2, CE2A
- Classe de découverte : pour les classes de CE2B et CM1B au mois de juin dans le Haut-Doubs (du 2 au 6 juin 2025). Des ventes seront organisées cette année pour l'aide au financement. Demande faite à la ville pour demander une aide exceptionnelle. Les prix ont bien augmenté notamment le transport, les subventions ont baissé. Ce qui rend ce type de projet de plus en plus difficile à mener.

9. Vie scolaire :

- Bilan des coopératives scolaires : une somme est attribuée en début d'année pour chaque classe. environ 7700€ sur le compte en début d'année. Il y a eu moins de cotisation perçue cette année.
- Dotations Mairie crédit unique élève pour les commandes : montant global de 13 092 € attribué à l'école (soit 43€ par élève) pour les achats de fournitures (papiers cahiers stylos peintures matériel collectif, ...) livres et manuels scolaires. Un crédit équipement peut être demandé en complément (une demande de crédit équipement pour une cisaille (environ 140€))
- Un équipement en tablettes a été réalisé en fin d'année dernière. Les enseignants ont eu une 1ère formation, une 2ème devrait se tenir cette année, ce qui permettra de mieux inclure l'utilisation des tablettes dans les enseignements.
- Temps périscolaires : Par M. Ben Saïd:
 - restauration scolaire, accueil matin et soir. 176 inscrits sur le midi, 164 sur le temps du soir. L'équipe compte 11 adultes.
 - Midi: 1er service pour les CP, CE1, 2ème service pour les CE2, CM1 et CM2.
 - Soir:
 - Les repas sont fournis par la cantine municipale
 - des liens sont créés avec les partenaires du quartier
 - objectifs à travailler: travail sur les comportements attendus
 - des rencontres et échanges réguliers entre scolaire et périscolaire
 - Encore une quinzaine de famille sont en attente de place.
- Création d'une APE : Mme Girardet en est la présidente: l'association est officiellement créée ainsi que le compte bancaire. L'association se lance cette année avec pour objectif une kermesse (peut-être pour cette année), l'organisation est à réfléchir, ainsi que la sécurité liée au nombre potentiel de participants.

10. Sécurité dans les écoles (PPMS, sécurité incendie, sécurité aux abords rue Wyrsh...)

- Un exercice académique PPMS intrusion attentat aura lieu la semaine du 2 au 6 décembre
- un exercice d'évacuation incendie a été organisé le 30/09/2024 matin. L'alarme n'a pu être réenclenchée, une personne est venue régler le problème l'après-midi et a à nouveau déclenché l'alarme. 2ème évacuation de la journée, excepté les PS et les enfants de la crèche qui faisaient la sieste (signalement par un appel que c'était une fausse alerte)
- rappel problème de stationnement : des voitures se garent sur le trottoir, problème pour traverser la rue « chemin des grands-bas » pour rejoindre le PSB. Il n'y a plus d'agent de traversée, situation très dangereuse, ce qui peut inciter des parents à venir à l'école en voiture. Les haies hautes ne permettent pas de bien voir les enfants. Vitesse non respectée par les automobilistes. M. Coudry rappelle que si nous connaissons des personnes qui souhaitent être agent de traversée, il faut les diriger vers la Mairie. Un contrôle de vitesse peut être demandé.
- M. Coudry rappelle qu'il existe un groupe de réflexion "rue apaisée" auquel on peut participer.
- Et qu'il y a des évaluations des politiques publiques, parcours de vie autour de l'école.

Séance levée à 20:00

signatures

secrétaire de séance
A. Fischer



directeur d'école
S. Girod



GRUPE SCOLAIRE DE ST CLAUDE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
9, rue J. Wyrsh
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 50 30 02